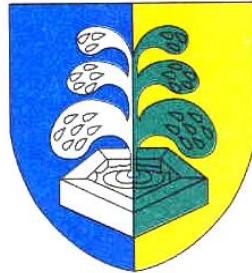


**DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER
Arrondissement de Blois**



**Mairie de
MESLAND
41150
☎ : 02 54 70 28 14**

**Compte administratif 2020 - Budget 2021
Note de présentation brève et synthétique**

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. Compte Administratif

- A) Fonctionnement*
- B) Investissement*
- C) Ratios*

III. Le Budget primitif

- A) Orientations politiques*
- B) Fonctionnement*
- C) Investissement*

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif et au Budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année écoulée. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Le maire, ordonnateur, est par cet acte autorisé à engager les opérations budgétaires inscrites.

Le compte administratif 2020 et le budget 2021 ont été votés le 13 avril 2021 par le conseil municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux et sont mis en ligne sur le site internet communal mesland.fr.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le **budget de fonctionnement** permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, mais aussi les intérêts de la dette contactée pour l'investissement. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et les dépenses quotidiennes (alimentation, loisirs, santé, impôts ...) de l'autre.

Le **budget d'investissement** prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à court et moyen terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Par comparaison avec un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier, travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule par exemple.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux effectués soit sur des structures existantes (transformation, amélioration), soit sur des structures à créer. On trouve également en investissement la contribution annuelle au remboursement de la dette en capital (emprunt).

- **En recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en soutien de projets d'investissement (par exemple : des subventions relatives à la création d'une salle de classe, à l'aménagement de voirie, à l'accessibilités aux personnes à mobilité réduite...).

II. **Compte administratif 2020**
a. Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Montants
011 - Charges à caractère général	Energie, assurances, fêtes et cérémonies, matériel roulant, petit équipement, entretien bâtiments et voirie, téléphone	76 353.71 €
012 - Charges de personnel	Salaire et charges	124 187.42 €
014 - Atténuations de produits		1 640.00 €
022 - Dépenses imprévues		0.00 €
065 - Autres charges de gestion courantes	Indemnités des élus, participation au SIVOS, service incendie, subventions associations	117 818.93 €
Charges financières	Intérêts d'emprunts	2 271.19 €
S/total des dépenses réelles		322 271.25 €
042 - Opérations d'ordre et transfert entre sections	Opérations comptables entre les sections de fonctionnement et d'investissement	4 511.00 €
Total des dépenses		326 782.25 €

Recettes de fonctionnement	Principaux postes	Montants
013 - Atténuation de charges	Remboursements liés à des salariés (assurance maladie)	33 011.63 €
070 - Produits et services	Redevances funéraires, occupation du Domaine public communal, Agence postale	15 355.42 €
073 - Impôts et taxes	Taxes d'habitation, taxes foncières	252 290.15€
074 - Dotations et participations	Dotations de l'état et subventions	121 431.48 €
075 - Autres produits	Locations (logements, salle des Associations)	25 736.71 €
076 - Produits financiers		0.44 €
077 - Produits exceptionnels	Vente de terrains, remboursements de l'assurance, pénalités de travaux Centre de loisirs	15 390.46 €
S/total des recettes réelles année n		463 216.29 €
002- Résultat de fonctionnement reporté n-1		75 948.46 €
S/total des recettes réelles après report		539 164.75 €
042 - Opérations d'ordre et transfert entre sections	Opérations comptables entre les sections de fonctionnement et d'investissement	5 368.35 €
Total des recettes CA 2020		544 533.10 €

Excédent de clôture 2020		217 750.85 €
---------------------------------	--	---------------------

Les dépenses réelles de fonctionnement 2020 sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions aux associations et les intérêts des emprunts. Elles sont d'un montant de 322 271.25 €, soit une baisse de 9.08 % par rapport à l'exercice précédent (354 481.63 €).

Les recettes réelles de fonctionnement 2020

La commune a maintenu en 2020 les mêmes taux d'imposition locale qu'en 2019. La taxe d'habitation sur les résidences principales étant appelée à disparaître progressivement, ce taux n'est plus voté depuis 2020. Un mécanisme de transfert de la taxe départementale sur le foncier bâti vers les communes avec coefficient de correction la remplace et garantit une stabilité de recette.

- Taxe foncière bâti 2020: 20.50 %
- Taxe foncière non bâti 2020: 42.85 %

Le produit de la fiscalité locale des taxes des ménages pour 2020 s'élève à : 176 122.00 €. D'autres produits issus notamment des taxes sur les entreprises, perçus et compensés par la Communauté d'agglomération viennent compléter les produits liés à l'impôt.

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement liée à l'écrêtage: 71 633.00 € en 2020 pour 73 245.00 € en 2019, soit - 2.20 %, s'est poursuivie. La dotation du Fonds de péréquation de la Taxe Professionnelle: 12 924.24 € en 2020 pour 12 566.23 € perçu en 2019 a légèrement progressé (+ 0.27 %).

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 représentent un montant de 463 216.29 € auquel il faut ajouter un excédent reporté n-1 de 75 948.46 €, ce qui porte le résultat global de recettes réelles cumulées à 539 164.75 €.

b. Section d'investissement 2020

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Montants
Emprunts (remboursement capital)	Toiture Présbytère, aménagement entrée de bourg Rte d'Onzain, rénovation/mise aux normes Accueil de loisirs, aménagement du cimetière et de ses abords, achat immobilier, effacement réseaux T3	19 704.09 €
Immobilisations incorporelles	Achat de logiciel	2 440.80 €
	Frais d'études (levés géomètre, maîtrise d'oeuvre, diagnostics ...)	11 866.03 €
S/total des immobilisations incorporelles		14 306.83 €
Subventions d'équipement	Participation au reméandrage de la Petite Cisse (SM Bassin de la Cisse)	5 448.00 €
	Effacement des réseaux T3 SIDELC	35 404.53 €
S/total des subventions d'équipement		40 852.53 €
	Achat terrains reméandrage Pte Cisse	3 235.28 €
	Aménagement Jardin du Prieuré	1 162.80 €
	Aménagement bâtiments (escalier clocher, radiateurs restaurant)	15 460.90 €
	Achat maison 24 Grande rue	63 000.00 €
	Repositionnement lampadaire du pont	1 604.76 €
	Effacement des réseaux T3 SIDELC	28 303.17 €
	Mobilier (bétonnière, distributeurs gel)	874.00 €
	Achat lave-vaisselle salle des associations	1 980.00 €
S/total des immobilisations corporelles		115 620.91 €
S/total des dépenses réelles		190 484.36 €
Opération d'ordre et de transfert sections	Réseau de voirie	5 368.35 €
Total des dépenses		195 852.71 €

Recettes d'investissement	Principaux postes	Montants
Dotations, fonds de réserves et divers	Part de l'excédent de fonctionnement N-1 affecté à l'investissement	19 007.55 €
	FCTVA	18 578.79 €
	Taxe d'aménagement	2 193.24 €
S/total des dotations, fonds de réserves et divers		39 779.58 €
Subventions d'investissement reçues	Amendes de police (aménagement doux passerelle piétonne)	32 000.00 €
	Aide du Département (escalier clocher)	2 693.00 €
S/total des dotations, fonds de réserves et divers		34 693.00 €
Emprunt effacement réseaux, voirie, bâtiments, aménagement zone humide, reméandrage		167 000.00 €
Caution logement Presbytère		494.00 €
S/total emprunts, cautions, dettes et assimilés		167 494.00 €
S/total des recettes réelles année n		241 966.58 €
Résultat d'investissement reporté n-1		85 374.51 €
S/total des recettes réelles après report		327 341.09 €
Opérations d'ordre entre sections		4 511.00 €
Total des recettes		331 852.09 €

La commune a mis l'accent en 2020 sur cinq équipements principaux :

- Réfection de l'escalier du clocher et de l'environnement des cloches de l'église,
- Reméandrage de la rivière Petite-Cisse,
- Achat d'une maison jouxtant la mairie,
- Effacement des réseaux Grande rue, Rue du Moulin et Rue de la Poste,
- Lancement du projet d'aménagement du Jardin du Prieuré/Passerelle.

Des Restes à Réaliser ont été reportés en dépenses en 2021 pour poursuivre l'aménagement du Jardin du prieuré/Passerelle, terminer l'effacement des réseaux, installer des bornes incendie, aménager la zone humide des Lardonneries, mettre aux normes de la salle des associations, réaliser des travaux de voirie, pour un total de 280 117.00 € TTC et en recettes pour 60 400.00 € €, soit un déficit global de 219 717.00 €.

c. Ratios de gestion

Ci après se trouve le comparatif des différents ratios sur les trois dernières années :

	2018	2019	2020
Population totale (incluant les comptés à part) au 1er janvier	594	591	594
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	353 602 €	354 481 €	322 271.25 €
DRF / POPULATION	595.08 €	599.79 €	542.54 €
FRAIS DE PERSONNEL / DRF	36.65 %	35.97%	38.53 %
PRODUIT CONTRIBUTIONS DIRECTES / POPULATION	280.07 €	292.37 €	296.50 €
INTERETS DE LA DETTE	2 158.21 €	2 475.56 €	2 271.19 €
ANNUITE DE LA DETTE (remboursement annuel du capital + intérêts annuels)	27 099.10 €	37 130.74 €	21 975.28 €
ANNUITE DE LA DETTE / POPULATION	43.54 €	62.81 €	36.99 €
EN-COURS DE LA DETTE EN CAPITAL au 1er janvier / POPULATION	245.77 €	326.47 €	639.02 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	418 466.93 €	435 576.08 €	463 216.29 €
EN-COURS DE LA DETTE EN CAPITAL au 1er janvier / RRF	0.34	0.44	0.81
RRF / POPULATION	704.48 €	737.01 €	779.82 €
DGF / POPULATION	126.68 €	123.92 €	120.59 €
ANNUITE DE LA DETTE / RRF (= taux d'endettement)	6.47%	8.52 %	4.25 %

Evolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 9.08 % en un an.

Parallèlement les recettes ont progressé dans le même temps de 27 640.21 €, soit + 6.34 %.

Niveau d'endettement

Bien qu'en nette augmentation, le niveau d'endettement reste néanmoins à un niveau acceptable. La capacité de désendettement de la commune est passée de 2.38 ans en 2019 à 2.69 ans en 2020.

Nature emprunt	Organisme prêteur	Date contrat	Capital emprunté	Taux	Durée (années)	Capital restant du au 01/01/2021
Toiture ancien Presbytère	Caisse Epargne	29/07/2016	36 000 €	0.68 %	10	20 998.35 €
Aménagement voirie entrée de bourg et rénovation ALSH	Caisse Epargne	21/07/2017	81 000 €	1.33 %	15	64 792.58 €
Rénovation ALSH	CAF 41	12/05/2017	14 670 €	0.00 %	5	8 802.00 €
Aménagement abords cimetière et voirie Route de Fleuray	Caisse Epargne	10/12/2018	65 000 €	1.57 %	15	57 190.28 €
Achat maison 24, Grande rue	Caisse d'épargne	21/09/2019	65 000 €	0.43 %	15	60 795.82 €
Effacement réseaux et divers	Crédit agricole	23/07/2020	167 000 €	0.33 %	3	167 000.00 €
TOTAL			428 670.00 €			379 579.03 €

Niveau de l'épargne

L'épargne brute (CAF brute) est représentée par la différence entre ressources et dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit être affectée en priorité au remboursement de la dette. Le reliquat peut être affecté à l'augmentation du fonds de roulement pour sécuriser la trésorerie ou pour réaliser des équipements nouveaux. La CAF brute a progressé de + 90.87 % en un an.

L'épargne nette (CAF nette) correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement de l'annuité de la dette. C'est l'autofinancement annuel dégagé par la collectivité.

III. BUDGET 2019

a) Orientations politiques

L'état général de la voirie communale et de certains bâtiments va nécessiter dans les années à venir de poursuivre l'effort d'investissement engagé.

b) Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2021 S'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Montants
011 – Charges à caractère général		108 389.00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés		146 400.00 €
014 – Atténuation de produits		3 300.00 €
022 – Dépenses imprévues de fonctionnement		30 000.00 €
065 – Autres opérations courantes		127 651.51 €
066 – Charges financières		2 651.00 €
068 – Dotation aux amortissements et provisions		15 000.00 €
S/total dépense réelles		433 391.51
042 Opération d'ordre		4 511.00 €
TOTAL dépenses		437 902.51 €

--	--	--

Recettes de fonctionnement	Principaux postes	Montants
013- Atténuations de charges		30 000.00 €
070 – Produits des services, du domaine et ventes diverses		14 140.00 €
073 – Impôts et taxes		236 593.00 €
074 – Dotations, subventions		111 500.00 €
075 – Autres produits de gestion courante		24 000.00 €
S/total dépense réelles		416 233.00 €
042 – Opération d'ordre		0.00 €
Excédent cumulé 2020		21 669.51 €
TOTAL recettes		437 902.51 €

Il s'agit ici d'une prévision budgétaire votée par le Conseil municipal. L'ordonnateur (le Maire) et le payeur (la trésorerie de Blois-Agglomération) s'appuieront sur les limites budgétaires fixées pour régler les différentes factures et recouvrir les encaissements.

Contrairement au compte administratif qui est une photographie des réalités comptables en fin d'exercice, le budget prévisionnel des opérations à effectuer se doit d'être équilibré en dépenses et en recettes.

Effectif et charges de personnel :

L'effectif est constitué de 5 agents de catégorie C représentant 3.23 équivalents temps plein :

- un adjoint administratif titulaire à temps plein avec fonction de secrétaire de mairie
- un adjoint technique titulaire à temps plein, conducteur d'engins
- un adjoint administratif titulaire à temps partiel 15/35 ème, en charge de l'agence postale
- un adjoint technique titulaire à temps partiel 8/35 ème, en charge de l'entretien des locaux
- un adjoint technique stagiaire polyvalent à temps partiel 20/35 ème

	2018	2019	2020
Salaires et charges	129 913 €	127 515 €	124 187 €

c) Section d'investissement

Le budget d'investissement d'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Montants
Emprunts (remboursement capital)	1641 - Toiture Présbytère, aménagement entrée de bourg Rte d'Onzain, rénovation/mise aux normes Accueil de loisirs, aménagement du cimetière et de ses abords, achat immobilier, effacement réseaux T3, mise aux normes SdF	75 359.72 €
Remboursement prêt CAF ALSH		
Caution	165 - Caution location logements Presbytère	1 200.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		76 559.72 €
Immobilisations incorporelles	Achat de logiciel	2500.00 €
	Frais d'études (levés géomètre, maîtrise d'oeuvre, diagnostics ...)	22 642.00 €
20 - Immobilisations incorporelles		25 142.00 €
Subventions d'équipement	Participation Zone Humide STEP Lardonneries (SM Bassin de la Cisse)	9 552.00 €
	Aménagement bâtiments (amélioration - mise aux normes Salle des associations - sps)	15 222.00 €
	Enfouissement réseaux BT - telecom	16 835.00 €
204 - Subventions d'équipement versées		41 609.00 €
	Aménagement Jardin du Prieuré – mur de soutènement– sentier pédagogique	262 862.00 €
	Frais achat maison	2 000.00 €
	Achat de terrains – frais notaires	3 600.00 €
	Illuminations Noel	2 000.00 €
	Voirie	76 000.00 €
	Bornes incendie - pluviales	25 500.00 €
	Ordinateur mairie	2 500.00 €
	Divers aménagements constructions	3 111.00 €
	Mobilier-matériel (vitrine, compresseur, défibrillateur, étagères)	5 126.00 €
	Eclairage public : effacement des réseaux T3 SIDELC– lampadaires boules – lampadaires supplémentaires Rue Moulin et Gde rue	38 696.00 €
21 - Immobilisations corporelles		421 395.00 €
S/total des dépenses réelles		564 705.72 €
Opération d'ordre et de transfert sections	Réseau de voirie	0 .00 €
Total des dépenses		564 705.72 €

Recettes d'investissement	Principaux postes	Montants
10 - Dotations, fonds de réserves et divers	Part de l'excédent de fonctionnement N-1 affecté à l'investissement	196 081.34 €
	FCTVA	15 165.00 €
	Taxe d'aménagement	1 500.00 €
		212 746.34 €
13 - Subventions d'investissement reçues	DETR Etat	53 093.00 €
	Aide du Département (DADD x 2, DSR x2, artisans)	73 100.00 €
	SIDELC	14 756.00 €
	Région	69 300.00 €
		210 249.00 €
Caution logement Presbytère		1200.00 €
16 - Emprunts, cautions, dettes et assimilés		1 200.00 €
S/total des recettes réelles année n		424 195.34 €
001 - Résultat d'investissement reporté n-1		135 999.38 €
S/total des recettes réelles après report		560 194.72 €
040 - Opérations d'ordre entre sections		4 511.00 €
Total des recettes		564 705.72 €

Les travaux d'équipement vont essentiellement porter en 2021 sur :

- Fin d'effacement des réseaux
- Achèvement du projet jardin/passerelle
- Achèvement aménagement zone humide des Lardonneries
- Mise aux normes salles des associations
- Travaux de voirie Perdrière/Grivelière

Mesland, le 20 avril 2021

Le Maire,

Philippe GUETTARD